



# décryptage

## Pollinis : balade dans la nébuleuse Laarman

Pétitions, demandes de dons, vidéos..., Internet est devenu l'espace privilégié d'un marketing associatif bien particulier, dont la famille Laarman a fait un véritable business.

*« D'ici trente ans, peut-être moins, nos enfants n'auront aucune idée de ce qu'est une tomate, une courgette, une poire, une cerise, autrement qu'à travers les livres et les films documentaires »,* alerte une certaine Marie-Antoinette, dans une vidéo qui circule sur le net. Disponible en trois langues (français, anglais et allemand), cette vidéo dénonce la « mise en péril [de ces produits] par quelques multinationales agrochimiques, pour leur plus grand profit et avec la bénédiction des autorités censées les contrôler ». S'ensuit un vibrant appel à effectuer un don et à signer une pétition, portée par une mystérieuse association baptisée Pollinis, dont le siège est situé à Bruxelles. Créée en 2013 par Nicolas Laarman, son président, Pollinis promet « de ne jamais divulguer, louer ou vendre [les] données personnelles ». Une précision loin d'être anodine !

En effet, la famille Laarman est à l'origine de la création d'« associations-entreprises » organisées en réseau et opérant toutes selon le même modèle. Après avoir déterminé une cause particulière (éducation, santé, justice...), on crée une association, dont on confie la direction à des membres de la famille ou à des amis. Cette association sert ensuite de support pour faire du marketing direct, sous forme de « référendum » ou de pétition, qui sont en général accompagnés d'une vidéo traitant d'un fait divers sensible (un maire condamné pour avoir giflé un adolescent, un problème dans l'éducation, la disparition des abeilles, un viticulteur qui risque d'être condamné pour avoir refusé d'épandre des pesticides, etc.). Enfin, on y joint un bulletin de « soutien ». Cette méthode présente un double avantage : elle permet à la fois

de récolter de l'argent et de collecter des adresses, qui peuvent ensuite être recyclées dans le réseau, et accessoirement vendues. Bien entendu, le système est justifié par un travail de lobbying qui légitimise la collecte de fonds.

La galaxie Laarman se compose d'une part d'associations à but non lucratif (SOS-Éducation, l'Institut pour la Justice, Sauvegarde Retraites, Contribuables Associés, etc.), qui récoltent des sommes d'argent considérables ainsi qu'une pléthore d'adresses, et d'autre part d'une série de sociétés prestataires de services (France-Adresses, Score Marketing, Top-Data, Laarman Marketing Service, SercoGEST...), en charge de leur communication, de leur marketing et de leur gestion de fichiers. Ce système « intégré » a été mis en place par le père de Nicolas, François Laarman, l'un des fondateurs

# L'éphémère GEFI de Vincent Laarman

Créé en 2008 par Vincent Laarman, le Groupement des entreprises françaises indépendantes (GEFI) n'a jamais connu le succès de l'Institut pour la Justice, de SOS Éducation ou des Contribuables Associés. Sa petite histoire est néanmoins intéressante. En effet, elle expose clairement la consanguinité existant entre les associations et les prestataires de services de la nébuleuse Laarman. Ainsi, sur le site du GEFI, on découvre que les trois fondateurs sont « Vincent Laarman, entrepreneur associatif, Mickaël Saillant, directeur d'une société de marketing direct, et Étienne de Gourcuff, exploitant d'une jardinerie ». « Après avoir étudié des organisations à l'étranger étant parvenues à faire une forte différence pour les petites entreprises en Angleterre et au Canada, ils ont décidé de créer un équivalent français, le GEFI », explique le site. Or, au moment de la création du GEFI, Étienne de Gourcuff était membre-responsable de SOS Éducation, tandis que Mickaël Saillant était (et est toujours) directeur de France-Adresses, une société spécialisée dans les listings d'adresses, et dont le siège social est le même que celui de la société Score Marketing (cofondée par François

Laarman et Carole Néaumet, qui est par ailleurs actionnaire de France-Adresses). Le travail de démarchage à domicile pour le GEFI avait été confié à Starexis, une société créée en 2008 par Vincent Laarman et qui avait pour unique actionnaire Catherine Nemo, présidente entre 2009 et 2010 de l'Institut pour la Justice, et coauteure d'un manuel de géographie avec Marie-Laure Jacquemond, l'épouse de Vincent.

Aujourd'hui, il ne reste plus beaucoup de traces des activités de l'éphémère GEFI, si ce n'est un article paru le 14 octobre 2008 dans *Paris Normandie*, qui décrit le fonctionnement de l'association. On y retrouve les bonnes méthodes de la famille Laarman. Ainsi, pour représenter les chefs des petites entreprises, le GEFI leur adresse « un baromètre avec différentes questions pour connaître les opinions des membres ». Selon Vincent Laarman, le GEFI aurait 7000 « participants au niveau national ». Cette fois-ci toutefois, la mayonnaise n'a pas pris: le site du GEFI a été supprimé en septembre 2009, et Starexis a été mise en liquidation en 2013. ●

de l'association Contribuables Associés. Pollinis fait partie de cette nébuleuse. On y retrouve non seulement Nicolas Laarman, mais aussi sa cousine, Marie-Antoinette Micheli (la fille de Véronique Micheli, née Laarman), qui est secrétaire de l'association, et son cousin Clément Remy (le fils d'Emmanuele Remy, née Laarman), qui préside le conseil d'administration du Conservatoire des Fermes et de la Nature (CFN), une autre association créée par Nicolas et dans laquelle Marie-Antoinette assure le rôle de chargée de relations institutionnelles. Grâce à un système verrouillé de statuts, les trois cousins contrôlent entièrement Pollinis et le CFN, créé avec le soutien logistique de TopData, l'une des nombreuses entreprises d'une amie des Laarman, Carole Néaumet.

## CFN et ses « ruchers fantômes »

En mai 2012, quelques mois seulement après son lancement, le CFN fait l'objet de mises en cause relatives à l'usage de ses fichiers d'adresses et des dons qu'il a reçus, censés servir pour

la « mise en place des conservatoires d'abeilles dans toute la France ». Les apiculteurs s'interrogent sur la légitimité de ce nouveau venu dans le monde de l'apiculture. Certains, comme Mathieu, auteur du blog « Les ruchers de l'an 01 », mènent l'enquête. Dans un article intitulé « Des ruchers fantômes ? », ce dernier explique avoir été contacté par l'Union apicole ornaise (UAO) à propos d'un « conservatoire d'abeilles noires » dans le Perche. Selon les recherches de l'UAO, « ce conservatoire n'existe pas ». Mathieu propose donc un rendez-vous à Nicolas Laarman, qui « n'a jamais donné suite ». Jean-Claude, un autre apiculteur, découvre de son côté que trois des cinq conservatoires décrits sur le site du CFN « sont des propriétés des frères ou sœurs de N. Laarman ». Sur l'un de ces trois sites (le château de Courtomer), il n'y aurait pas la moindre ruche, révèle l'apiculteur. En revanche, quelques ruches sont bien installées au Colombet à Allavard (Isère), c'est-à-dire chez Paul Laarman, l'oncle de Nicolas. Quant à celles du Bois de Baille, à Saint-Yon (Essonne), elles sont

gérées par Benoît, son frère. Autrement dit, Nicolas récolte des fonds notamment pour subventionner des ruches installées chez son frangin et son tonton.

Ces quelques révélations suffisent pour mettre un terme à l'opération de parrainage. Tout en déplorant « une guerre injuste [menée] par certains apiculteurs », Nicolas Laarman s'empresse de promettre un remboursement intégral à toutes les personnes qui y ont participé. Il restructure le site du CFN, faisant disparaître l'affaire des ruches, et lance une nouvelle association, Pollinis, qu'il domicilie à Bruxelles.

Pollinis fonctionne sur le même modèle que les autres associations de la galaxie Laarman. Toujours en menant une campagne bien ciblée, portée par une vidéo-pétition, elle aspire des adresses mails réutilisables tout en récoltant des fonds. Contrairement au CFN, Pollinis ne parraine plus des ruches plus ou moins virtuelles, mais s'engage à dresser « un état des lieux des abeilles sauvages et de la pollinisation ». L'opération semble d'autant plus plausible que Nicolas Laar-

man a réussi à intégrer dans la boucle l'INRA et la Bergerie nationale. En effet, son association a versé 17000 euros à Bernard Vaissière (du Laboratoire Pollinisation et écologie des abeilles de l'INRA) et 17000 euros à la Bergerie nationale. Aujourd'hui, elle promet de renouveler son soutien pour un montant total de 20000 euros. Cette opération offre une belle vitrine à Laarman, qui peut ainsi afficher sur son site les logos de l'INRA et de la Bergerie ! Enfin, ce changement de stratégie a permis d'éviter la poursuite de l'enquête par les apiculteurs. Or, celle-ci aurait pu aller aisément au-delà du cas du CFN, et faire la lumière sur l'ensemble de la nébuleuse mise en place par le père de Nicolas Laarman.

## Le système de François

« François est très peu connu, voire ignoré du grand public. Il est pourtant celui qui a peut-être le plus bouleversé – dans le bon sens – le fonctionnement de la société française dans les vingt dernières années », écrit son ami Bernard Zimmern, membre avec François et leur amie Carole Néaumet du premier bureau des Contribuables Associés. « C'est le génie du "direct mail" développé par Richard Vigerie aux USA, ayant permis la révolution conservatrice américaine des années 60. [...] S'inspirant de modèles américains ayant fait leurs preuves, il a ainsi créé Contribuables Associés, Sauvegarde Retraites, SOS Éducation et bien d'autres associations », poursuit-il.

Organisées sur le même modèle, toutes ces associations partagent un fond idéologique commun, qui a fait l'objet de plusieurs enquêtes. Très actives politiquement, elles servent les intérêts d'une droite catholique, qualifiée de libérale en termes économiques et de conservatrice en termes de mœurs. Certaines, comme SOS Éducation (dont le poste de délégué général a été assuré pendant dix ans par le neveu de François, Vincent Laarman) ou l'Institut pour la Justice (l'IPJ, cofondé par l'épouse de Vincent), récoltent plusieurs millions d'euros de dons par an, au plus grand bonheur des sociétés de mailing et de communication contrôlées par François Laarman et Carole Néaumet. Parmi elles, on retrouve Score Marketing et France-Adresses, deux sociétés de marketing direct basées à Saint-Yon, le petit village où demeure Paul Laarman et où Nicolas a installé les ruches du CFN. Score Marketing a été fondée en

1996 par les deux frères François et Paul. Ce dernier a ensuite laissé ses parts à la gérante actuelle, Carole Néaumet. De son côté, France-Adresses a été fondée en août 2005 par François Laarman et Carole Néaumet. Parmi les clients de France-Adresses et de TopData (également gérée par Carole Néaumet), on retrouve les Contribuables Associés, l'IPJ, SOS Éducation, Sauvegarde Retraites, et bien entendu... le CFN. « On est attaqué quasiment à chaque fois qu'on lance une action sur Internet ! Et je remercie TopData de nous sortir de cette mouise très très régulièrement, pour un tarif dérisoire et même carrément "militant" », admet volontiers Nicolas Laarman.

## Vincent Laarman prend le relais

Depuis la fin des années 1990, Vincent Laarman, qui se présente comme un « entrepreneur associatif », chemine dans les pas de son oncle. Né en 1976 à Vienne (Autriche) et diplômé de l'ESCP-EAP, il excelle dans l'art de la création et de la dissolution d'entreprises. Il est l'administrateur d'une société suisse spécialisée dans la publication de journaux, de magazines et de lettres dans le domaine de la santé, SNI Éditions. Il est également associé gérant de Laarman Marketing Service, une société de prestations de conseil en matière de marketing et de communication. Les deux structures sont domiciliées à Fribourg (Suisse). Par ailleurs, Vincent Laarman s'est séparé de la société Nouvelles publications santé naturelle, qui avait le même objet que SNI Éditions et qui a été dissoute en décembre 2013, ainsi que de Starexis, une société de conseil en communication, elle aussi dissoute en 2013.

Côté associatif, Vincent Laarman est notamment l'un des fondateurs – ou plutôt l'architecte – de SOS Éducation, de l'Institut pour la Justice et d'un éphémère Groupement des entreprises françaises indépendantes (GEFI), créé avec Mickaël Saillant, l'actuel gérant de... France-Adresses. Alors que ses cousins dirigent les deux associations Pollinis et CFN, Vincent Laarman était bien présent lors de la création d'un mystérieux Institut pour la protection de la santé naturelle (IPSN).

## Vincent investit le business de la santé naturelle

Après s'être occupé pendant près de dix ans de l'éducation (SOS Éducation), de la justice (IPJ) et des petites et

moyennes entreprises (GEFI), Vincent Laarman a réorienté toutes ses activités vers le business de la vente en ligne de toutes sortes de bouquins, méthodes et produits « nature », à travers son site santenatureinnovation.com. Celui-ci est la propriété de la société SNI Éditions, dont le service-clients est assuré par la société de son épouse Marie-Laure Jacquemond, Sercogest.

SNI Éditions édite plusieurs lettres. Deux sont gratuites, dont la « Lettre de Santé Nature Innovation », rédigée par un certain Jean-Marc Dupuis, et qui aurait plus de 500000 lecteurs. Vincent Laarman est également l'auteur de vidéos, réalisées exactement selon le même modèle que celle de Pollinis (un texte apocalyptique lu et qui défile sur fond blanc). Le site santenatureinnovation.com propose à ses visiteurs une page intitulée « Nos auteurs et contributeurs », sur laquelle ces derniers sont présentés avec leur photo. Or, une seule personne manque à l'appel : son principal rédacteur, Jean-Marc Dupuis ! Ce qui pourrait suggérer – comme l'a fait Jean-Daniel Metzger sur son blog – que Jean-Marc Dupuis et Vincent Laarman ne sont qu'une seule et même personne. Quoi qu'il en soit, ce « Jean-Marc Dupuis » excelle dans le marketing ! Dans l'une de ses lettres, datée de décembre 2014, il se livre à une véritable plaidoirie en faveur de la lettre du Dr Thierry Hertoghe, également éditée par SNI Éditions. Il promet que l'abonnement à cette publication (payant, mais bien entendu en promotion à 39,50 euros) pourrait « faire gagner au minimum plusieurs années de vie active et épanouissante » à ses futurs lecteurs. Et pour les récalcitrants, il ajoute : « Si vous vous décidez aujourd'hui, je vous envoie aussi le dossier du Dr Hertoghe sur le sommeil : tous les moyens naturels de retrouver le sommeil, avec des produits naturels dont on ne parle pas dans la presse magazine, ni même sur la plupart des sites spécialisés. »

Le site santenatureinnovation.com propose d'autres publications (les Dossiers Santé & Nutrition de Thierry Souccar, Plantes & Bien-être, Alternatif Bien-être), ainsi qu'une sélection de livres de ses contributeurs (le Pr Joyeux, Thierry Souccar, Thierry Hertoghe...). Le discours rappelle celui des médecins naturalistes qui ont accompagné depuis les années trente l'agriculture « naturelle » et la médecine parallèle dans les milieux

de la droite vichyste et poujadiste (le Dr Carton, Henri-Charles Geoffroy de la Vie Claire, le Dr Bas de Nature & Progrès, le Dr Alexis Carrel, André Passébecq de Vie et Action...). On y retrouve des accusations régulières contre les autorités sanitaires, les médias et l'industrie pharmaceutique, qui se livrerait à des « *manœuvres honteuses* », de même qu'une dénonciation de la médecine officielle et des institutions médicales. En clair, de tout ce qui n'est pas « alternatif ». À l'inverse, le site défend tout ce qui est basé sur les recettes de grand-mère et les méthodes naturelles « non reconnues ».

Ce business étant exclusivement assuré via Internet, son succès repose sur la qualité des adresses mails dont Vincent Laarman peut disposer. Celles qui sont réunies par l'Institut pour la protection de la santé naturelle (IPSN), véritable vitrine pour la promotion de la médecine alternative – apparue aussi soudainement que le Conservatoire des Fermes et de la Nature –, en présentent toutes les caractéristiques.

## L'Institut pour la protection de la santé naturelle (IPSN)

À l'instar des autres associations de la nébuleuse Laarman, l'IPSN serait le fruit d'une action « spontanée » de citoyens : « *À l'origine de la création de l'Institut pour la protection de la santé naturelle, il y a la mobilisation spontanée d'un groupe de citoyens avertis et sensibles aux problématiques de la médecine naturelle* ». Aucune précision sur ce groupe de citoyens ne figure sur le site. Et pour cause ! L'IPSN est avant tout la création d'un certain Augustin de Livois, son président et unique salarié. « *Après avoir exercé le métier de lobbyiste à Bruxelles, je me suis mis à mon compte en 2010. Des médecins homéopathes m'ayant demandé de lancer un collectif pour les défendre, ma première action a consisté à faire circuler une pétition qui a rassemblé 1,4 million de signatures* », a-t-il expliqué à A&E lors d'un entretien.

En décembre 2011, Augustin de Livois transforme le collectif en association et dépose les statuts à Bruxelles, son lieu de résidence. Modeste, son budget s'élève à 60000 euros. De quoi lui payer son salaire, le loyer de l'association et les quelques prestataires de services. « *Environ un tiers de nos revenus proviennent des dons, un autre tiers, des recettes de nos conférences (qui ont lieu environ une*

*fois par mois), et le reste, d'un partenariat avec SNI Éditions* », précise l'ancien lobbyiste. Car Vincent Laarman, un ami du frère d'Augustin, est évidemment de l'aventure ! Depuis la création de l'Institut, il apporte à celui-ci environ 15000 euros par an, confirme Augustin de Livois. Mais surtout, c'est lui qui se charge gratuitement de la gestion des fichiers et des envois par mail. En échange, le patron de l'IPSN affiche sur ses newsletters, qui sont adressées chaque semaine à ses abonnés, un lien qui renvoie au site [santatureinnovation.com](http://santatureinnovation.com) de Laarman. Augustin de Livois se défend de faire partie de la nébuleuse Laarman. « *L'IPSN, c'est mon bébé* », affirme-t-il, tout en admettant que Vincent et lui ont « *des points de convergence* ». Difficile en effet de trouver des différences dans les propos des deux complices sur les bienfaits des médecines alternatives en tout genre...

Vincent Laarman n'a d'ailleurs jamais dissimulé son soutien à l'IPSN. « *Faut-il lancer une nouvelle pétition sur les polluants qui empoisonnent nos rivières, nos nappes phréatiques, nos océans ? C'est bien sûr la question que je me suis posée, et que j'ai posée à Augustin de Livois, le président de l'Institut pour la protection de la santé naturelle (IPSN), que nous "sponsorisons" depuis l'origine* », peut-on lire dans l'une de ses newsletters. « *N'oubliez pas non plus que, même si nous faisons de notre côté tout ce que nous pouvons pour soutenir financièrement l'IPSN, il s'agit d'une association non subventionnée par les pouvoirs publics, et tous les dons sont bienvenus pour les aider à défendre notre droit à tous de nous soigner autrement* », poursuit l'auteur de la newsletter.

Comme pour les autres associations de la nébuleuse Laarman, le fichier de l'IPSN – 500000 adresses selon Augustin – a été constitué grâce à de nombreuses pétitions, toujours soutenues par des vidéos qui ressemblent à s'y méprendre à celles réalisées par la société SNI Éditions et Pollinis. « *Nous avons probablement les mêmes prestataires* », reconnaît Augustin de Livois... Parmi celles-ci, une vidéo dans laquelle le PrJoyeux, membre de son comité scientifique, fait part de son opposition à la vaccination des enfants contre les papillomavirus, a circulé sur le net en 2014. La même année, l'IPSN a lancé une pétition pour soutenir le viticulteur bio Emmanuel Giboulot. Une opération qui a connu un véritable

succès grâce au buzz internet ! Et qui a soulevé quelques interrogations quant à l'usage des adresses récoltées...

Cette année, le président de l'IPSN prépare une grande conférence sur les nouveaux traitements issus de la « santé naturelle ». Elle aura lieu au Parc Floral à Paris, les 3 et 4 octobre prochains. « *Je dois encore finaliser le programme, mais je peux vous annoncer la présence du PrJoyeux, et aussi celle de Gilles-Éric Séralini et de Jean-Marie Pelt, du CRIIGEN* », se réjouit Augustin de Livois, qui entend ainsi élargir son petit réseau d'amis. Joël Spiroux de Vendômois, le médecin homéopathe et acupuncteur du CRIIGEN, en fait déjà partie...

Bien entendu, le patron de l'IPSN est également un ardent soutien du Conservatoire des Fermes et de la Nature. Il en a même été l'un de ses premiers promoteurs ! « *C'est un très beau projet, essentiel et novateur ; un combat pour la vie auquel je suis particulièrement sensible et que je soutiens sans réserve* », écrivait-il dès 2012 au sujet du réseau de conservatoires d'abeilles. Aujourd'hui, il confirme ses dires : « *Je connais moins bien Nicolas, que je n'ai rencontré que trois ou quatre fois, mais ce qu'il fait en défense des abeilles, c'est bien* ».

La boucle est donc bouclée : l'IPSN et Pollinis sont deux associations qui participent – certes indirectement – au business santé de Vincent Laarman : la première fait office de vitrine pour les médecines alternatives, tandis que la seconde mène sa petite guérilla contre les produits chimiques ; et toutes deux rassemblent des adresses particulièrement attractives pour Laarman. Aujourd'hui, Bernard Vaissière, de l'INRA, sert d'hameçon à la seconde, tout comme en 2014, le viticulteur bio Emmanuel Giboulot a servi d'appât à la première. Avant eux, le Colonel Schmitt, dont la malheureuse fille, Anne-Lorraine, a été assassinée à coups de couteau dans le RER, a rempli le même office. Parrain de l'Institut pour la Justice pendant deux ans, le colonel a depuis lors cessé toute collaboration avec l'IPJ, en raison de désaccords sur « *le fonctionnement de cette association* ». ●

Note :  
Contrairement à Augustin de Livois, Nicolas Laarman et Vincent Laarman ont refusé de répondre à nos nombreuses sollicitations de rendez-vous.